COMMENT S' INSCRIRE AU STAGE SYNDICAL ?

1- **Envoyez votre demande de participation à l'IA, avant le 14 novembre 2010 (attention aux vacances de Toussaint)** sous couvert de votre chef d'établissement, à l'aide du courrier-type ou en lettre manuscrite.

2- **Inscrivez-vous en renvoyant le coupon ci-dessous avant le 14 novembre 2010 à votre section SNUipp/FSU.**

3- **Les sections SNUipp/FSU 44, 53, 72 et 85 proposeront des modalités de transport aux participant(e)s.**

4- **La restauration ne peut se faire dans le centre des congrès près de la place Imbach. Chaque participant(e) devra montrer ses talents culinaires ou déjeuner dans un des nombreux restaurants proches de la bourse du travail.**

INSCRIPTION AU STAGE SYNDICAL

« SEGPA : quel avenir ? »

14 décembre 2010 à Angers

NOM
Prénom
SEGPA du collège Commune
Téléphone personnel

□ Je participerai au stage du SNUipp le 14 décembre 2010

date signature

A renvoyer à votre section SNUipp/FSU.

Lettre type pour l'autorisation de participer au stage.

Nom et prénom:
SEGPA du collège :
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de Mme., M le chef d'établissement

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé,
Le 14 décembre 2010, pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera à la Bourse du travail, Place Imbach à Angers.
Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp de Loire-Atlantique sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congrès pour la formation syndicale (arrêté du 15 septembre 1997).
Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués

A Le